



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 16 mai 2017 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire :	Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 :	Madame Francine Labelle-Girard
Conseiller #2 :	Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 :	Monsieur Stéphane Roy (absent)
Conseiller #4 :	Monsieur Patrick Dubois
Conseiller #5 :	Monsieur Patrick Satre
Conseiller #6 :	Madame Nathalie Boissé

Directrice générale secrétaire-trésorière : Madame Caroline Lalonde

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 10 citoyens qui assistent à l'assemblée ordinaire du Conseil de ville.

ORDRE DU JOUR

MOT D'OUVERTURE:

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;** **Annexe 1.0**
2. **PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017 DE LA VILLE DE DANVILLE**

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

3. **ADMINISTRATION FINANCE;**
 - 3.1. Adoption d'une résolution favorable à l'octroi d'une aide financière aux industries;
 - 3.2. Approbation du budget pour la fête des générations (2000\$);
 - 3.3. Autorisation pour signature du contrat de déneigement pour le MTMDET pour les routes 116,249 et 255; **Annexe 3.3**
 - 3.4. Autorisation pour procéder à un emprunt temporaire de 763 838\$ représentant la portion fédérale de la subvention de la TECQ qui sera versée le 15 mars 2018 auprès de la Caisse Desjardins des Sources afin de réaliser les travaux prévus à la programmation pour le projet de réfection des rues Grove, Elm, Pine et Lambert; **Annexe 3.4**
4. **ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES**
 - 4.1 Adoption des lettres d'ententes 2017-02 et 2017-4 ; **Annexe 4.1**
 - 4.2 Nomination d'un maire suppléant pour la période du 1^{er} avril au 1^{er} août ;
5. **ADMINISTRATION DIVERS**
 - 5.1. MJF Recycle – dépôt d'une demande officielle pour l'acquisition du lot # 4 835 133 ; **Annexe 5.1**
 - 5.2. Nomination des membres du comité de la politique d'accueil ; **Annexe 5.2**

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

6. **TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU ;**
 - 6.1. Autorisation pour débiter les démarches pour le projet de réfection de la chaussée du Chemin Castlebar à Danville sur une distance d'environ 1 km (140 000\$);

- 6.2. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM 2017-2018) – Choix des voies de circulation et des travaux à prioriser ;
- 6.3. Autorisation d'accorder un mandat supplémentaire à Entreprise GNP Inc. pour la mise en place de 15 nouvelles cases de stationnement au Hall de Shipton afin de compenser la perte de stationnement durant les travaux (2500\$) ; **Annexe 6.3**

7. SERVICE INCENDIE

- 7.1. Association des pompiers de Danville – demande d'autorisation pour remplir des piscines; **Annexe 7.1**
- 7.2. Autorisation afin d'entreprendre des démarches au niveau des propriétés vétustes et dangereuses sur le territoire

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

8. DEMANDES DIVERSES

- 8.1. Les Actualités-L'Étincelle – participation au cahier spécial « Semaine de la Municipalité »; **Annexe 8.1**
- 8.2. Symposium des arts - demande de soutien technique et financier pour l'édition 2017 ; **Annexe 8.2**
- 8.3. Ville d'Asbestos – invitation au tournoi de golf du maire le 26 mai prochain ; **Annexe 8.3**
- 8.4. COPERNIC-Renouvellement de l'adhésion 2017-2018 (100\$); **Annexe 8.4**

9. CORRESPONDANCE

- 9.1. Trio Étudiant Desjardins pour l'emploi – octroi de 2 subventions salariales Expérience Travail-Été et de 2 subventions Apprenti-Stage ; **Annexe 9.1**
- 9.2. Appels de projets Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés 2017-2018 ; **Annexe 9.2**
- 9.3. Corporation de l'étang Burbank – Entente entre la Ville de Danville et la Corporation concernant la présence de chiens sur le site du centre de la nature ; **Annexe 9.3**
- 9.4. MTMDET – Stratégie de retrait des panneaux d'interdiction du frein moteur ; **Annexe 9.4**
- 9.5. CPTAQ–Décision dans le dossier de la « Vallée des nuages »; **Annexe 9.5**
- 9.6. MAMOT – Acceptation de la programmation des travaux présentés dans le cadre du Programme de la TECQ 2014-2018; **Annexe 9.6**

10. VARIA

11. ÉVÈNEMENTS À VENIR

- 11.1. Séance d'information – aînés avisés au centre Mgr Thibault – 24 mai 2017 à 13h30;
- 11.2. Inscriptions à l'OTJ de Danville, vendredi le 26 mai à 19h et jeudi le 1^{er} juin à 19h00;
- 11.3. Consultation publique des aînés pour le projet des exercices – le 27 mai à 10h00 au centre Mgr Thibault;
- 11.4. Assemblée publique – 5 juin 2017 à 19h00;

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

MOT DE FERMETURE
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROCÈS-VERBAL

MOT D'OUVERTURE:

205-2017-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis, le tout considérant un varia ouvert à la fin de la séance.

ADOPTÉ.

206-2017-Présentation et adoption des états financiers au 31 décembre 2016 de la Ville de Danville;

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À LA FIN FISCALE CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	RÉALISATION 2016
REVENUS	
Fonctionnement	5 587 843\$
Investissement	202 102 \$
TOTAL	5 789 945 \$
CHARGES	5 775 889 \$
EXCÉDENTS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	14 056 \$
Moins : revenus d'investissement	(202 102 \$)
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENTS DE L'EXERCICE AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES	(188 046 \$)
ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Amortissement des immobilisations	664 490\$
Produit de cession	5 723 \$
(Gain) perte sur cession	(5 723 \$)
FINANCEMENT	
Remboursement de la dette à long terme	(266 367 \$)
Affectation	
-Activité d'investissement	(155 020 \$)
-Excédent (déficit) accumulé	10 000 \$
-Réserves financières et fonds réservés	12 082 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENTS DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	81 205 \$

Il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que les états financiers au 31 décembre 2016 soit adoptés tels que soumis et présentés par la Mme Caroline Leduc, CPA de la firme Roy, Desrochers, Lambert et que la directrice générale est autorisée à déposer ses derniers au ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire.

ADOPTÉ.

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

Mme Louise Joyal : Elle aimerait savoir s'il y a une façon de procéder afin que la municipalité intervienne pour des chats errants et/ou les animaux errants dans son secteur. La directrice générale fera le suivi avec l'urbanisme, M. Oumar Dia à ce sujet afin que celui-ci intervienne dans ce dossier.

Mme Claire Boivin : Mme Boivin donne des explications sur le mouvement FRACTURE et les démarches effectuées dans le but d'adopter un règlement sur les distances séparatrices pour la protection de l'eau lors d'activités minières et notamment en lien avec la fracturation hydraulique effectuées lors des forages pour l'exploitation des gaz de schistes.

ADMINISTRATION FINANCE:

Avis de motion - octroi d'une aide financière aux industries et entreprises :

AVIS DE MOTION EST DONNÉ PAR monsieur Patrick Dubois qu'à une séance ultérieure du Conseil de ville il proposera ou fera proposer pour adopter un règlement portant sur l'octroi d'une aide financière accordée par la Ville de Danville aux industries et entreprises désirant s'établir sur le territoire de la municipalité.

207-2017-Approbation du budget pour la fête des générations (2000\$):

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville confirme le montant du budget accordé pour l'organisation de la 2^e fête des générations le 12 août prochain, à savoir un montant de 2000\$.

ADOPTÉ.

208-2017-Autorisation pour signature du contrat de déneigement pour le MTMDET pour les routes 116, 249 et 255;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports du Québec a effectué une offre au montant de 588 857,43\$ par année à la Ville de Danville pour le renouvellement du contrat de déneigement des routes 116, 255 et 249 ;

ATTENDU QUE cette offre survient après une rencontre ainsi que diverses discussions avec le Ministère relativement aux conditions de renouvellement du contrat de déneigement pour les routes 116, 255 et 249 ;

ATTENDU QUE le contrat de déneigement est valide pour la saison 2017-2018, mais qu'il y a possibilité de renouveler les termes de ce dernier jusqu'à la saison 2021-2022 ;

ATTENDU QUE la Ville de Danville se déclare satisfaite des conditions de renouvellement ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville acquiesce à l'offre soumise pour le contrat de déneigement et déglçage tel que plus amplement décrit au dossier numéro 9009-17-4508 numéro de contrat 850917981 pour une somme totale de 588 857,43\$ et que la directrice générale, madame Caroline Lalonde, soit autorisée à signer le « marché » pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉ.

209-2017-Emprunt temporaire de 763 838\$ représentant la portion fédérale de la subvention de la TECQ qui sera versée le 15 mars 2018 auprès de la Caisse Desjardins des Sources afin de réaliser les travaux prévus à la programmation pour le projet de réfection des rues Grove, Elm, Pine et Lambert;

ATTENDU QUE le Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT) a approuvé la programmation de la Ville de Danville dans le cadre du programme TECQ ;

ATTENDU QUE le calendrier des versements produit par le MAMOT fait état du versement d'un montant de 763 838\$ le 15 mars 2018, lequel montant représente la portion fédérale de la subvention TECQ ;

ATTENDU QUE l'alinéa 2 de l'article 567 de la Loi sur les cités et villes permet à un Conseil de ville, par résolution, de décréter un emprunt temporaire pour le paiement de dépenses pour lesquelles le versement d'une subvention par le gouvernement ou l'un de ses ministres ou organismes est assuré et les contracter aux conditions et pour la période qu'il détermine ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité des membres présents **QUE** :

- Le Conseil autorise la directrice générale, madame Caroline Lalonde, à effectuer des démarches auprès de la Caisse Desjardins pour le financement temporaire d'un montant de 763 838\$ pour permettre le paiement des travaux effectués par la municipalité dans le cadre du programme TECQ ;
- Que le maire, monsieur Michel Plourde, et la directrice générale, madame Caroline Lalonde, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Danville tout document relatif à ce financement ;

ADOPTÉ.

ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

210-2017-Adoption de la lettre d'entente 2017-02

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité **QUE** :

- le Conseil de ville accepte de signer la lettre d'entente 2017-02 portant sur le paiement des jours fériés prévus à la convention collective, le tout afin de clarifier

l'interprétation de la convention collective et le tout considérant l'avis juridique favorable reçu en lien avec l'entente proposée ;

- La lettre d'entente 2017-02 s'applique uniquement aux employés de la voirie municipale et exclue les employés de bureau ainsi que les opérateurs à l'usine de filtration et d'épuration.

ADOPTÉ.

211-2017-Nomination d'un maire suppléant pour la période du 1^{er} avril au 1^{er} août :

Il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que le mandat de maire suppléant accordé à monsieur Stéphane Roy soit prolongé pour la période du 1^{er} avril au 1^{er} août 2017.

ADOPTÉ.

ADMINISTRATION DIVERS

MJF Recycle – dépôt d'une demande officielle pour l'acquisition du lot # 4 835 133 :

Pour information. Cette demande sera analysée en atelier de travail et une décision en lien avec cette demande sera prise ultérieurement.

212-2017Nomination des membres du comité de la politique d'accueil :

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville officialise les membres du comité de la politique d'accueil, à savoir :

- Mme Florence Péloquin ;
- Mme Micheline Charest ;
- M. Richard Letendre ;
- Mme Lori Hazine-Poisson ;

ADOPTÉ.

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

Mme Louise Joyal: Elle veut savoir si la déneigeuse a effectué des opérations de déneigement le soir de la grosse tempête de neige puisqu'il lui semble que la circulation était très difficile ce soir-là, notamment avec son autobus scolaire. Elle mentionne qu'elle n'a pas vu de camion de déneigement sur la route 116 le soir de la tempête au moment où elle circulait avec son autobus scolaire. M. le maire donne des explications à Mme Joyal et il l'informe que les employés étaient bien au travail, mais que considérant la grandeur du réseau, il se peut effectivement qu'elle n'ait pas croisé de déneigeuse au moment où elle circulait. Les employés ont travaillé de longues heures ce soir-là ainsi que le lendemain matin afin de rendre les routes praticables à la suite de cette tempête.

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU :

213-2017-Autorisation pour débiter les démarches pour le projet de réfection de la chaussée du chemin Castlebar à Danville sur une distance d'environ 1 km (140 000\$):

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville autorise la réalisation de travaux de réfection de chaussée sur le chemin Castlebar sur une distance d'environ 1 kilomètre pour une valeur d'environ 140 000\$ et ce, à même le fonds de réserve des redevances reçues des carrières et sablières pour la réparation des voies de circulation empruntées par celles-ci.

ADOPTÉ.

Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM 2017-2018) – Choix des voies de circulation et des travaux à prioriser :

A discuter au prochain caucus au niveau des voies de circulation à prioriser.

214-2017-Autorisation d'accorder un mandat supplémentaire à Entreprise GNP Inc. pour la mise en place de 15 nouvelles cases de stationnement au Hall de Shipton afin de compenser la perte de stationnement durant les travaux (2500\$) ;

Monsieur Patrick Dubois se retire pour ce point considérant qu'il pourrait y avoir conflit d'intérêt.

ATTENDU QUE l'Entreprise GNP Inc. a été mandatée par la Ville de Danville afin de réaliser les travaux de réfection des rues Grove, Elm, Pine et Lambert ;

ATTENDU QUE ces travaux nécessitent l'aménagement d'une voie d'accès temporaire sur le terrain du Hall de Shipton ;

ATTENDU QUE ce chemin d'accès temporaire empiètera sur les espaces de stationnement de cette salle ;

ATTENDU QUE les propriétaires du Hall de Shipton acceptent que la Ville de Danville aménage une voie de circulation temporaire sur leur terrain, mais ils demandent que des espaces supplémentaires de stationnement soient créés afin de compenser la perte de ceux qui seront utilisés pour créer la voie d'accès temporaire ;

ATTENDU QUE Entreprise GNP estime à 2 500\$ le coût pour l'aménagement d'autres espaces de stationnement sur ce site et ce, à savoir de matériel granulaire sans pavage ;

ATTENDU QUE la solution proposée par GNP Inc. satisfait les propriétaires du Hall de Shipton ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville autorise GNP Inc à créer de nouveaux espaces de stationnement au Hall de Shipton en compensation des espaces perdues pour la création d'une voie d'accès temporaire durant la période des travaux et ce, pour un montant d'environ 2500\$.

ADOPTÉ.

Monsieur Patrick Dubois réintègre la table des délibérations.

SERVICE INCENDIE

215-2017-Association des pompiers de Danville – demande d'autorisation pour offrir un service de remplissage de piscine avec le camion-citerne de la municipalité ;

ATTENDU QUE l'Association des pompiers volontaires de Danville est un organisme à but non lucratif ;

ATTENDU QUE l'Association désire offrir un service de remplissage des piscines domestiques avec le camion-citerne de la Municipalité, lequel service a été offert par le passé avec succès ;

ATTENDU QUE l'eau qui servirait à remplir les piscines des résidents de la Municipalité serait de l'eau brute, non traitée ;

ATTENDU QUE cette initiative concorde avec l'objectif de la Municipalité de réduire la consommation en eau potable de ses citoyens ;

ATTENDU QUE l'Association des pompiers volontaires établirait un tarif minime pour ce service ;

ATTENDU QUE les frais reliés au carburant utilisé par le camion-citerne seraient remboursés à la Municipalité et que l'excédent irait dans le fonds de l'Association des pompiers volontaires de Danville pour leurs différentes activités ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité d'accéder à la demande de l'Association des pompiers volontaires de Danville et de leur accorder le droit de se servir de la citerne de la Municipalité afin de remplir des piscines domestiques, le tout conditionnellement à ce que l'eau utilisée soit de l'eau brute et non de l'eau traitée et que les frais relatifs au

carburant des véhicules soient remboursés à la Municipalité, l'excédent des frais facturés aux citoyens pouvant être conservé par l'Association.

Cette autorisation est valide pour la saison estivale 2017.

ADOPTÉ.

216-2017-Autorisation afin d'entreprendre des démarches au niveau des propriétés vétustes et dangereuses sur le territoire

ATTENDU QUE sur le territoire de la Ville de Danville, plusieurs propriétés sont désuètes et que certaines d'entre-elles sont abandonnées ou encore représente un danger pour les personnes ou les biens ;

ATTENDU QUE le directeur du service incendie demande au Conseil de ville son appui dans le cadre de démarches à effectuer auprès des propriétaires de ces immeubles afin de les obliger à réaliser des travaux ou encore de procéder à la démolition de leur immeuble ;

ATTENDU QUE le directeur du service incendie entend porter une attention particulière au traitement de ces dossiers pour le reste de l'année 2017 ;

ATTENDU QUE l'article 36 du règlement no. 13-2014 relatif aux nuisances prévoit que :

« ARTICLE 36 - EXIGENCES RELATIVES AUX BÂTIMENTS DANGEREUX OU INSALUBRES

Tout bâtiment qui constitue, en raison de son état, de son insalubrité ou pour toute autre cause un danger pour la sécurité ou la santé de ses occupants, ou du public en général, est impropre à l'habitation.

Sans restreindre la portée du paragraphe qui précède, tout bâtiment qui présente l'une des caractéristiques suivantes est jugé impropre à l'habitation, soit :

- 1- Tout bâtiment qui n'offre pas une solidité suffisante pour résister aux efforts combinés des charges vives, des charges sur les toits et des charges dues à la pression du vent et qui constituent de ce fait, ou par cause de défauts de construction, un danger pour la sécurité de ses occupants ou du public en général;
- 2- Tout bâtiment dépourvu de moyens de chauffage et d'éclairage, d'une source d'approvisionnement en eau potable ou d'un équipement sanitaire propre à assurer le confort et protéger la santé de ses occupants;
- 3- Tout bâtiment dans un tel état de malpropreté ou de détérioration qu'il constitue un danger constant pour la santé et la sécurité de ses occupants;
- 4- Tout bâtiment qui est laissé dans un état apparent d'abandon.

Tout bâtiment déclaré impropre à l'habitation ou aux fins pour lesquelles il est destiné est considéré comme étant non conforme aux dispositions du présent règlement et ne peut être occupé. Un tel bâtiment doit être modifié ou réparé, selon le cas, pour se conformer aux exigences des règlements en vigueur ou être démolit. »

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville donne son appui au directeur du service incendie, M. Alain Roy, afin que celui-ci puisse entreprendre toutes les démarches nécessaires afin d'éliminer la présence de bâtiments insalubres ou impropres à l'habitation sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉ.

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

Aucune question de la part des citoyens.

DEMANDES DIVERSES

Les Actualités-L'Étincelle – participation au cahier spécial « Semaine de la Municipalité »;

Considérant que cette dépense n'est pas budgétée, il est convenu de ne pas participer à ce cahier spécial.

217-2017-Symposium des arts - demande de soutien technique et financier pour l'édition 2017 ;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville octroi une subvention de 2 000\$ au Symposium des arts pour l'organisation de l'évènement, en plus de l'assistance technique offerte chaque année et notamment une couverture d'assurance responsabilité civile lors de l'évènement.

ADOPTÉ.

Ville d'Asbestos – invitation au tournoi de golf du maire le 26 mai prochain ;

Il est convenu que les élus désirant participer à cette activité le feront à leurs propres frais.

218-2017-COPERNIC - Renouvellement de l'adhésion 2017-2018 (100\$) ;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que la municipalité renouvelle son adhésion annuelle à COPERNIC et qu'un chèque de 100,00\$ soit émis afin d'acquitter ces frais.

ADOPTÉ.

CORRESPONDANCE

- ❖ Trio Étudiant Desjardins pour l'emploi – octroi de 2 subventions salariales Expérience Travail-Été et de 2 subventions Apprenti-Stage ;

219-2017-Appels de projets Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés 2017-2018 ;

Il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville accorde au comité de la bibliothèque un délai jusqu'au 1^{er} juin pour démontrer un intérêt à déposer un projet dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés 2017-2018 et qu'à défaut, la Ville de Danville déposera un autre projet pour la municipalité.

ADOPTÉ.

- ❖ Corporation de l'étang Burbank – Entente entre la Ville de Danville et la Corporation concernant la présence de chiens sur le site du centre de la nature ;
- ❖ MTMDET – Stratégie de retrait des panneaux d'interdiction du frein moteur ;
- ❖ CPTAQ – Décision dans le dossier de la « Vallée des nuages » ;
- ❖ MAMOT – Acceptation de la programmation des travaux présentés dans le cadre du Programme de la TECQ 2014-2018 ;

VARIA

Madame Nathalie Boissé : Mme Boissé invite la population à assister à l'évènement « Aînés avisés » le 24 mai prochain à compter de 13h30 au centre Mgr Thibault. Mme Boissé invite également la population à la consultation publique en lien avec le choix d'exercice pour les aînés que la municipalité installera suite à l'obtention d'une subvention de 25 000\$ reçu dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Cette consultation aura lieu le 27 mai prochain.

220-2017-Autorisation pour accorder un mandat afin de réaliser un étude topographique du pourtour de l'étang Burbank ainsi que de la capacité d'évacuation du ruisseau de l'étang Burbank ;

Il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que la directrice générale est mandatée afin de demander

des offres et d'octroyer un contrat d'arpentage afin de réaliser des relevés sur le pourtour de l'étang Burbank ainsi que dans le ruisseau de l'étang Burbank afin d'évaluer la capacité d'évacuation du barrage en cas de crue importante.

ADOPTÉ.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

- ❖ Séance d'information – aînés avisés au centre Mgr Thibault – 24 mai 2017 à 13h30;
- ❖ Inscriptions à l'OTJ de Danville, vendredi le 26 mai à 19h et jeudi le 1^{er} juin à 19h00;
- ❖ Consultation publique des aînés pour le projet des exercices – le 27 mai à 10h00 au centre Mgr Thibault;
- ❖ Jour de l'arbre le 20 mai 2017 de 10h à 15h00
- ❖ Assemblée publique – 5 juin 2017 à 19h00;
- ❖ Course Bouge pour la santé à venir.

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

M. Gilles Lacroix : M. Lacroix demande quand la municipalité a reçu ses réponses pour le programme trio étudiant Desjardins puisqu'il n'a rien reçu de son côté encore. La directrice générale lui répond qu'elle a reçu la réponse au cours de l'après-midi.

M. Lacroix informe également le conseil de ville qu'il s'est fait approcher par une firme qui désire effectuer une étude sur la qualité de l'eau de l'étang. M. Lacroix est plus ou moins favorable à cette demande puisque l'étude nécessite qu'une chaloupe circule sur l'étang, ce qui peut perturber le milieu au cours de l'été.

La journée de l'arbre aura lieu ce week-end et il invite la population à venir chercher un arbre lors de cette journée. Finalement, M. Lacroix informe le Conseil que la Corporation de l'étang Burbank a procédé à la signature d'un contrat pour la réalisation d'un plan quinquennal de développement pour l'étang Burbank.

MOT DE FERMETURE

221-2017-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21h13, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne que la présente Assemblée soit levée.

ADOPTÉ.

X _____
Michel Plourde, maire

X _____
Caroline Lalonde, directrice générale
Secrétaire-trésorière et greffière

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.